



## COMMISSIONS COMMUNALES

### ✓ VOIRIES

#### Fermeture d'une partie du Chemin de Nerrieux

En raison de l'état de la voirie et en attendant les travaux de réfection, un arrêté a été pris pour interdire la circulation sur le Chemin d'exploitation n° 29, dit de Trigny, entre le Chemin de Nerrieux et le Chemin d'exploitation n° 30, dit de Flavat, depuis le 9 août 2024.

Il est constaté régulièrement que le matériel installé pour signaler ce danger est déplacé. Nous appelons donc tous les usagers à respecter la réglementation pour la sécurité de tous et à faire preuve de vigilance.

#### Stationnement

Comme tous les ans, à la demande du Conseil Départemental, afin de permettre les travaux de salage et de déneigement, le stationnement sur la RD 575 est réglementé en période hivernale.

Ainsi, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars, le stationnement est interdit :

- Rue Haute de Pévy du n° 22 au n° 16 et du n° 19 au n° 11 ;
- Grande rue du n° 6 au n° 10 et du n° 1 au n° 11.



## ✓ AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

### Approbation du projet de réfection du monument aux morts

À l'occasion du centenaire du monument aux morts, les élus ont décidé de procéder à la réfection de cet édifice et de ses abords avant la cérémonie du 11 novembre 2025.

Afin de financer une partie de ces travaux, la commune a déposé une demande de subvention auprès du Grand Reims au titre du Fonds de Soutien aux Investissements Communaux.

## ✓ AMÉNAGEMENT DE LA PARCELLE CADASTRALE N°ZB 75

### Choix d'un maître d'œuvre pour la réalisation d'un Avant-Projet

Le 18 octobre dernier, le conseil municipal a décidé de retenir l'entreprise VRD PARTENAIRE pour réaliser l'étude d'Avant-Projet dans le cadre du projet d'aménagement de la parcelle cadastrale n° ZB 75.

Cette étude permettra aux élus d'évaluer la faisabilité technique et administrative du projet d'un terrain de loisirs, ainsi que d'estimer son coût.

## ✓ GRAND REIMS

### Adhésion au Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés de l'éco-organisme Citeo

Ce Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) permet aux communes d'accéder aux services de la Brigade Environnementale du Grand Reims, qui intervient dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Les gardes-champêtres de cette brigade, créée en 2024, mènent des enquêtes, identifient les contrevenants et appliquent des mesures administratives et pénales en cas de violations.

La commune étant régulièrement confrontée à des dépôts sauvages, le conseil municipal a décidé d'adhérer à ce dispositif.

## ✓ DIVERS

### Opération Villages et Coteaux propres

La commune a participé à l'opération « Villages et coteaux propres » qui s'est déroulée le 5 octobre dernier.

Nous tenons à remercier vivement tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et à la réalisation de cet événement, permettant ainsi de préserver la beauté de notre paysage.



### Associations

Les associations ayant leur siège social dans notre village et/ou œuvrant au service des habitants peuvent, si elles le désirent, y faire apparaître gratuitement un article sur leurs activités 2024 dans le prochain PROUILLOUSIEN.

Les entreprises ayant leur siège social dans notre village peuvent également demander que leur logo apparaisse dans la revue communale annuelle. Pour celles qui le souhaitent merci de faire parvenir votre publication en fichier, docx ou PDF au secrétariat de mairie avant le jeudi 12 décembre 2024.

le **P**ROUILLOUSIEN  
2024



## Association « Les Culs Brûlés »

### Rallye touristique du 1<sup>er</sup> septembre

La commune tient à remercier les membres de l'association et tous les bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de cet évènement qui a animé le village.

Le soleil et la bonne humeur de chacun étaient au rendez-vous, ce qui a permis à tous les participants de passer un moment très agréable.



## Association « Les Jeun's »

Si vous souhaitez recevoir les informations et manifestations organisées par l'association "Les Jeun's" de Prouilly, nous vous demandons de bien vouloir leur envoyer un mail directement à l'adresse suivante : [lesjeunsprouilly@gmail.com](mailto:lesjeunsprouilly@gmail.com)

### Participez au concours de décoration de façade "Noël Sportif" !



#### CRITERES

passage le mercredi 11 Décembre  
respect du délai : 1 points

respect du thème : 1 point

originalité : 3 points

quantité de décorations sur le thème : 2 points

utilisation de matériaux  
recyclés ou matières naturelles : 3 points

décoration fait main : 3 points

décorations lumineuses : 2 points

remise des prix lors des festivités pour Noël  
le dimanche 15 Décembre à partir de 17h  
**NOTEZ DANS VOS AGENDAS!**

### Participez au concours de décoration de couronne de Noël pour enfants !



LES VILLAGEOIS VIENDRONT  
VOTER POUR LA PLUS BELLE  
COURONNE  
DE 16H À 17H

REMISE DES PRIX À LA SUITE!  
PAS DE PERDANT, TOUS LES PARTICIPANTS  
SERONT RÉCOMPENSÉS

## PARTICIPATION

Afin de valider votre participation, merci de nous envoyer un mail à

[lesjeunsprouilly@gmail.com](mailto:lesjeunsprouilly@gmail.com)

**en indiquant votre Nom et votre adresse**

merci de nous confirmer l'autorisation de prise de photos de vos décorations et de les publier avec citation de vos noms (journaux et réseaux sociaux)

ou

compléter cette feuille et la déposer au  
18 rue basse de Pévy  
51100 PROUILLY

Nom:.....

Adresse:.....

Nous autorisons la prise de photos des décorations de Noël et de les publier sur le journal et sur les réseaux sociaux, avec citations de nos noms. (cocher cette case, en cas d'acceptation)

## participation

Afin de valider ta ou votre participation, merci de nous envoyer un mail à

[lesjeunsprouilly@gmail.com](mailto:lesjeunsprouilly@gmail.com)

**en indiquant votre Nom et votre adresse**

merci de nous confirmer l'autorisation de prise de photos de vos décorations et de les publier avec citation de vos noms (journaux et réseaux sociaux)

ou

compléter cette feuille et la déposer au  
18 rue basse de Pévy  
51100 PROUILLY

Nom:.....

Adresse:.....

Nous autorisons la prise de photos des décorations de Noël et de les publier sur le journal et sur les réseaux sociaux, SANS citation de nos noms. (cocher cette case, en cas d'acceptation)

## ✓ DIVERS

### Food Truck à Prouilly

Nous vous rappelons que le Food Truck « **Le M Street** » est présent chaque jeudi soir pour vous proposer différentes variétés de burgers.

De plus, nous avons le plaisir de vous informer de l'arrivée d'un tout nouveau Food Truck : **K'pizza**, présent tous les dimanches soir depuis le 3 novembre dernier, pour vous proposer une vente à emporter de pizzas, pâtés-croûtes et paninis.



N'hésitez pas à venir en profiter !

### Vente de pavés

La commune dispose d'un stock de pavés de rue. Les conseillers municipaux ont décidé de vendre une partie de ce stock en priorité aux habitants de la commune.

Prix de vente : 1 € TTC le pavé.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir contacter le secrétariat de mairie par **courriel** :

**mairie.prouilly@wanadoo.fr**

**ou par téléphone au 03 26 48 52 82.**



### Panneau Pocket

Rejoignez-nous pour être informé des dernières actualités concernant la commune !

Comment procéder ?

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application, entrer le code postal de la commune et de cliquer sur le cœur à côté du nom de la commune pour l'ajouter aux favoris.

Dès qu'une information est ajoutée par la mairie, vous recevez une notification sur votre mobile.



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET  
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



**1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



**2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

**3** PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

**4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

**BONNE UTILISATION !**

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".  
© PanneauPocket

**Fermeture du secrétariat de mairie à partir du lundi 23 décembre 2024 jusqu'au vendredi 3 janvier 2025 inclus.**

### **Bulletin municipal de PROUILLY**

Publication : décembre 2024

Rédaction : Catherine Malaisé, Claude Lévêque, Patrick Mathieu,  
Jocelyne Larue.

Conception : Claude Lévêque

Impression : Commune de Prouilly

En cas d'extrême urgence, vous pouvez contacter :  
**Le Maire, Madame Catherine MALAISÉ : 06 31 26 13 35**  
**Le 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Claude LÉVÊQUE : 06 25 09 02 36**  
**La 2<sup>ème</sup> adjointe, Madame Jocelyne LARUE : 06 12 11 83 09**  
**La 3<sup>ème</sup> adjointe, Madame Chantal WAGNER : 03 26 48 54 84**  
**La 4<sup>ème</sup> adjointe, Madame Brigitte GODART : 03 26 61 51 44**